



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

La Préfecture communique

Le préfet délocalise le comité des directeurs à Miquelon

À plusieurs reprises déjà, le préfet a souhaité que les affaires concernant spécifiquement Miquelon soient traitées dans le cadre de réunions organisées sur place.

Le prochain comité des directeurs aura ainsi lieu à Miquelon le 15 septembre 2015.

Différents dossiers de développement de la commune seront abordés lors de la réunion du matin avec M. le maire Jean de LIZARRAGA :

- la construction de l'abattoir ;
- la situation de la pêche industrielle et artisanale ;
- l'avancement des travaux financés par le fonds exceptionnel d'investissement ;
- le réseau communal d'eau et d'assainissement ;
- les travaux de restauration du patrimoine bâti classé.

Une réunion publique sur le plan de prévention des risques littoraux

L'après-midi, une réunion publique sera organisée afin de présenter aux Miquelonnais les enjeux du plan de prévention des risques littoraux dont la procédure d'élaboration a été lancée en juin dernier.

Un des principaux enjeux de ce plan est d'accompagner le développement de la commune en intégrant les risques naturels littoraux tels que définis à l'horizon 2050.

Seront également présentés les données de terrain, les objectifs de la démarche et son calendrier.

Un temps d'échange sera prévu afin de répondre aux interrogations des habitants.

Cette réunion s'inscrit dans le prolongement de celles qui se sont déjà tenues sur le sujet de la prévention des risques littoraux :

- le 30 juin 2014 avec les élus de l'archipel ou leur représentant ;
- le 15 juin 2015 à l'occasion du porter à connaissance, avec l'ensemble des élus ;
- le 3 juillet avec l'ensemble du conseil municipal de Miquelon et les élus du conseil territorial.

Toutes les personnes intéressées sont conviées à cette réunion publique (le lieu et l'horaire vous seront communiqués ultérieurement).